

■ **B.A.P. Bureau d'Architecture du Paysage Merian Sarl**, à Pont-en-Ogoz, Avry-devant-Pont. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 05.03.2004. But: architecture du paysage, stabilisation végétale, planifications, réalisations et entretien d'aménagements extérieurs et intérieurs ainsi que la représentation de tous brevets, droits et licences se rapportant au but de la société, en Suisse et à l'étranger. Capital social: CHF 20'000.-, entièrement libéré. Associés: Merian Luc, de Pont-en-Ogoz, à Avry-devant-Pont, pour une part de CHF 19'000.-, et Busard Catherine, de Gruyères, à Avry-devant-Pont, pour une part de CHF 1'000.-, sans signature. Gérant: l'associé Merian Luc, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 1318 du 11.03.2004
(02170908 / CH-217.3.531.046-3)